

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux Comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

Février 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos au 31 Décembre 2020

Aux Actionnaires
de la Société MADAGASCAR TOWERS SA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Madagascar Towers SA, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de MGA 8.597.128.164,89 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de Madagascar Towers SA conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction relative aux états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de Madagascar Towers SA à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de Madagascar Towers SA.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 12 Février 2021

Le Commissaire aux Comptes

Delta Audit

RAKOTOASIMBOLA Joseph
Partner

SOMMAIRE

1. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1
2. ETATS FINANCIERS	3
TABLEAU A : Bilan	4
TABLEAU B : Compte de Résultat (par nature)	5 -6
TABLEAU C : Tableau de variation des capitaux propres	7
TABLEAU D : Tableau de flux de Trésorerie	8
Notes annexes aux Etats Financiers	9 –23
3. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTESUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	24– 26

ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU A

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Les montants sont exprimés en MGA)

Actifs	Note	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	Capitaux Propres et Passifs	Note	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net				
ACTIFS NON COURANTS						CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations corporelles		134.431.989,00	(-) 134.431.989,00	-	-	Capital émis		15.440.000,00	15.440.000,00
Immobilisations corporelles		189.585.687.622,22	(-) 133.474.672.435,05	56.111.015.187,17	58.831.931.251,30	Primes et réserves		33.534.070.849,76	33.534.070.849,76
Actifs de démantèlement		1.343.454.557,14	(-) 1.198.376.362,13	145.078.195,01	163.245.149,01	Report à nouveau		(-) 5.447.318.419,89	(-) 10.220.199.972,11
Immobilisations corporelles en cours		163.648.228,81	(-) 25.134.377,00	138.513.851,81	3.248.030.144,32	Résultat antérieur en attente d'affectation		-	6.192.643.627,59
Immobilisations financières		150.637.609,00	-	150.637.609,00	137.067.609,00	Résultat net de l'exercice		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91
Total immobilisations	4.1	191.377.860.006,17	(-) 134.832.615.163,18	56.545.244.842,99	62.380.274.153,63	Total capitaux propres	4.6	36.699.320.594,76	37.789.751.852,14
Impôts différés - actif	4.2	798.077.200,77	-	798.077.200,77	9.687.559.422,27				
Total actifs non courants		192.175.937.206,94	(-) 134.832.615.163,18	57.343.322.043,76	72.067.833.575,90	PASSIFS NON COURANTS			
ACTIFS COURANTS						Produits différés : subventions d'investissement		-	-
Stocks		-	-	-	-	Impôts différés - passif		-	-
Clients et comptes rattachés	4.3	165.726.024.625,37	(-) 1.008.805.474,00	164.717.219.151,37	145.132.753.222,46	Emprunts et dettes financières		128.177.302.637,48	122.343.431.699,16
Autres créances et emplois assimilés	4.4	9.426.322.434,27	-	9.426.322.434,27	9.557.417.375,06	Provisions pour démantèlement		4.299.900.710,00	3.710.087.541,00
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.5	3.396.403.440,55	-	3.396.403.440,55	6.807.658,62	Total passifs non courants	4.7	132.477.203.347,48	126.053.519.240,16
Total actifs courants		178.548.750.500,19	(-) 1.008.805.474,00	177.539.945.026,19	154.696.978.256,14	PASSIFS COURANTS			
						Partie à court terme des dettes à long terme		-	-
						Fournisseurs et comptes rattachés	4.8	6.276.441.458,01	10.477.346.641,54
						Autres dettes et produits constatés d'avance	4.9	59.430.301.669,70	52.444.194.098,21
						Comptes de trésorerie (découverts bancaires)		-	-
						Total passifs courants		65.706.743.127,71	62.921.540.739,75
TOTAL ACTIFS		370.724.687.707,13	(-) 135.841.420.637,18	234.883.267.069,95	226.764.811.832,05	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		234.883.267.069,95	226.764.811.832,05

TABLEAU B

**COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020
 (Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Prestations vendues		56.621.133.523,27	53.635.142.557,91
Ventes de marchandises		-	-
I- Production de l'exercice	5.1	56.621.133.523,27	53.635.142.557,91
Achats consommés	5.2	(-) 16.991.487.549,74	(-) 16.509.731.883,92
Services extérieurs	5.3	(-) 11.334.434.076,99	(-) 9.897.465.092,90
II- Consommation de l'exercice		(-) 28.325.921.626,73	(-) 26.407.196.976,82
III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)		28.295.211.896,54	27.227.945.581,08
Impôts et taxes	5.4	(-) 198.218.117,69	(-) 469.128.687,14
Charges de personnel		-	-
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		28.096.993.778,85	26.758.816.893,94
Autres produits opérationnels		50.479,78	3,85
Autres charges opérationnelles		-	-
Reprise sur provisions		356.000.469,30	-
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur	5.5	(-) 11.409.613.027,49	(-) 9.432.711.219,58
V- RESULTAT OPERATIONNEL		17.043.431.700,99	17.326.105.678,21
Produits financiers		5.155.376,32	5.688.784,99
Charges financières	5.6	(-) 6.444.027.461,14	(-) 6.670.600.931,20
VI- RESULTAT FINANCIER		(-) 6.438.872.084,82	(-) 6.664.912.146,21
VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)		10.604.559.616,17	10.661.193.532,00
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 2.805.508.651,50	(-) 2.840.468.279,50
Variation des impôts différés		798.077.200,77	447.072.094,40
VIII- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91

TABLEAU B (suite)

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION
 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020
 (Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Produit des activités ordinaires		56.621.133.523,27	53.635.142.557,91
Coût de vente		(-) 25.542.732.559,14	(-) 23.903.779.788,74
MARGE BRUTE		31.078.400.964,13	29.731.362.769,17
Autre produits opérationnels		50.479,78	3,85
Coût commerciaux		(-) 2.074.445.980,82	(-) 2.138.048.887,21
Charges administratives		(-) 906.961.204,46	(-) 834.496.988,01
Autre charges opérationnelles		-	-
Frais de personnel		-	-
Dotations aux amortissements		(-) 11.409.613.027,49	(-) 9.432.711.219,58
Reprise sur provision		356.000.469,30	-
RESULTAT OPERATIONNEL		17.043.431.700,44	17.326.105.678,21
Produits financiers		5.155.376,32	5.688.784,99
Charges financières		(-) 6.444.027.461,14	(-) 6.670.600.931,20
RESULTAT AVANT IMPOT		10.604.559.616,17	10.661.193.532,00
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 2.805.508.651,50	(-) 2.840.468.279,50
Impôts différés		798.077.200,77	447.072.094,40
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91

TABLEAU C

**ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
 (Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Capital social	Prime & réserves	Ecart d'évaluation	Report à nouveau et Résultat net	Total
Solde au 31 Décembre 2017		15.440.000,00	33.534.070.849,76	-	(-) 10.220.199.972,10	23.329.310.877,64
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2017		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2018		-	-	-	6.192.643.627,59	6.192.643.627,59
Solde au 31 Décembre 2018		15.440.000,00	33.534.070.849,76	-	(-) 4.027.556.344,51	29.521.954.505,24
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2018		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2019		-	-	-	8.267.797.346,91	8.267.797.346,91
Solde au 31 Décembre 2019		15.440.000,00	33.534.070.849,76	-	4.240.241.002,40	37.789.751.852,15
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	(-) 9.687.559.422,27	(-) 9.687.559.422,27
Affectation du résultat 2019		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2020		-	-	-	8.597.128.164,89	8.597.128.164,89
Solde au 31 Décembre 2020		15.440.000,00	33.534.070.849,76	-	3.149.809.745,01	36.699.320.594,76

TABLEAU D

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020
 (Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net de l'exercice		8.597.128.164,89	8.267.797.346,91
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		10.634.620.253,19	10.001.371.248,98
Dotations, reprises sur provision (sauf si actifs circulants)		-	-
Variation des impôts différés actif		8.889.482.221,50	(-) 447.072.094,40
Variation des stocks		-	-
Variation des clients et autres créances		(-) 19.453.370.988,12	(-) 27.840.629.890,69
Variation des fournisseurs et autres dettes		2.785.202.387,97	9.846.469.309,74
Autres : correction report à nouveau		(-) 9.687.559.422,27	-
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		1.765.502.617,15	(-)172.064.079,46
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(-) 4.209.777.773,55	(-) 7.953.428.599,32
Remboursement d'immobilisations financières		-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)		(-) 4.209.777.773,55	(-) 7.953.428.599,32
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Augmentation de capital en numéraires		-	-
Remboursement d'emprunts et intérêts sur emprunts		-	-
Emprunts reçus et intérêts		5.833.870.938,32	5.817.931.400,23
Avance de devises		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		5.833.870.938,32	5.817.931.400,23
Incidence des variations de cours des devises		-	-
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		3.389.595.781,92	(-)2.307.561.278,56
Trésorerie d'ouverture		6.807.658,62	2.314.368.937,18
Trésorerie de clôture		3.396.403.440,55	6.807.658,62
VARIATION DE TRÉSORERIE		3.389.595.781,92	(-)2.307.561.278,56

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Les montants sont exprimés en Ariary (MGA))

NOTE 1

INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE

MADAGASCAR TOWERS est une Société Anonyme avec Administrateur Général. Elle a été créée le 10 Mars 2011 et a son siège social à l'immeuble S2 - Lot II J1 AA Morarano Alarobia, Antananarivo 101.

Son capital social est de MGA 15.440.000,00 et est divisé en 772 actions de MGA 20.000,00 détenu par un actionnaire unique, la société Airtel Madagascar SA.

La société a pour objet :

- l'établissement, l'exploitation, la maintenance et la gestion de pylônes à antennes pour la communication sans fil ;
- la location d'emplacements d'antennes sur les pylônes à multiples-locataires pour des entreprises de communication avec ou sans fil, y compris les PCS, cellulaires, ESMR, SMR, la pagination et micro-ondes fixes, les radios et télévisions, ainsi que les diffuseurs ;
- la fourniture de services de développement de réseau, y compris la conception de réseau, l'acquisition de sites, de zonage et d'autres approbations réglementaires, la construction des pylônes et l'installation des antennes ;
- la construction de pylônes sur un lieu de base pour des sociétés clientes ainsi que toutes activités accessoires ou connexes à la réalisation de l'activité principale de l'entreprise ;
- et d'une manière générale, toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social principal précité ou à tout objet similaire ou connexe.

NOTE 2

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2020 est essentiellement marquée par l'impact de la pandémie COVID-19 limitant les activités économiques dans le pays.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices 2017 et 2018 par la Direction des grandes entreprises en 2020. Les contrôles sont encore en cours, aucune notification n'a été reçue de la part de l'Administration fiscale.

La société Airtel Madagascar SA devient l'unique actionnaire après la cession d'une (01) action de AFRICA TOWERS N.V.

NOTE 3

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005) notamment les principes comptables fondamentaux ci-après :

- principe d'indépendance des exercices,
- principe d'importance relative,
- principe de prudence,
- principe de permanence de méthode,
- principe du coût historique,
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- principe de prééminence de la réalité sur l'apparence,
- principe de non compensation.

La comptabilité est tenue en MGA et l'exercice comptable de la société est de douze mois.

Ces états financiers sont constitués par les éléments suivants :

- Bilan,
- Compte de résultat,
- Etat de variation des capitaux propres,
- Tableau des flux de trésorerie,
- Notes annexes.

3.2. Immobilisations

a) Coût d'entrée

Les éléments d'actifs immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et inclut notamment les frais d'acquisition, les coûts d'installation ainsi que les coûts de démantèlement.

NOTE 3 (suite)

b) Amortissement

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la date de mise en service.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Les taux d'amortissement sont les suivants :

- Agencements, aménagements, installations	10%
- Matériels informatiques	33,33%
- Pylônes	5 %
- Génie civil	6,67%
- Batterie	33,33%
- Groupe électrogène	14,28%

A partir de l'année 2018, après une nouvelle évaluation, la société a décidé de modifier la durée de vie des actifs. Ces immobilisations sont amorties sur leur durée de vie restante du montant de leur Valeur Nette Comptable au moment du changement de durée de vie.

Les dépenses ultérieures à l'acquisition des immobilisations sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles ne font que restaurer le niveau de performance de l'actif. Elles sont par contre ajoutées à la valeur comptable de l'actif si elle augmente celle-ci, c'est-à-dire quand il est probable que des avantages économiques futurs à ceux correspondant au niveau original de performance iront à la société.

3.3. Coûts de démantèlement

Les coûts afférents au démantèlement, à l'enlèvement ou à la remise en état de site, encourus du fait de l'installation de l'immobilisation, sont inclus dans le coût de l'immobilisation. Cet actif est amortissable sur la durée d'utilisation de l'installation ou du site.

Les coûts de démantèlement d'une installation à la fin de sa durée d'utilité constituent une obligation pour l'entité et fait l'objet d'une constatation de provision au passif du bilan.

A partir de l'exercice 2020, les provisions pour démantèlement sont présentées dans le bilan dans le poste des Passifs non courants car il s'agit des obligations à long terme qui ne seront pas éteintes au cours des douze (12) mois prochain mois de l'exercice.

3.4. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de dépréciation pour pertes de valeur en fonction des retards de paiement. Les créances âgées plus de 90 jours sont provisionnées à leur valeur totale.

NOTE 3 (suite)

3.5. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, les dettes ainsi que les comptes bancaires en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique pertes ou gains de change.

Les taux de change utilisés pour la conversion des comptes sont des taux officiels de la Banque Centrale de Madagascar au 31 Décembre 2020 et qui sont les suivants :

- 1 Euro = MGA 4.686,98
- 1 USD = MGA 3.824,84

3.6. Chiffres d'affaires

Le produit de Madagascar Towers SA est la location d'espace sur pylône. Un contrat est établi pour chaque client et pour chaque site. La facturation est établie mensuellement ou trimestriellement selon le cas. La relation de vente entre Madagascar Towers et un client est régie par un contrat de base unique. Toutes les obligations légales de chaque partie, les catalogues de prix, les conditions de paiement sont disponibles dans le contrat. Le prix du contrat est libellé en Euro. Il est converti en Ariary par le taux BFM de la date de facturation.

3.7. Impôts différés

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible;
- de déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4
SUR LE BILAN
4.1. Eléments d'actifs immobilisés

Le tableau de variation des actifs immobilisés est détaillé ci-après :

**TABLEAU DE VARIATION DES ACTIFS IMMOBILISES
 ET DES AMORTISSEMENTSCUMULES
 (Les montants sont exprimés en MGA)**

Description	Valeur brute					Amortissements cumulés					Valeur nette comptable	
	1er Janvier 2020	Acquisition	Reclassification	Cession	31 Décembre 2020	1er Janvier 2020	Dotations 2020	Reclassification	Cession	31 Janvier 2020	1er Janvier 2020	31 Janvier 2020
Immobilisations incorporelles												
<i>Licence</i>	134.431.989,00	-	-	-	134.431.989,00	134.431.989,00	-	-	-	134.431.989,00	-	-
	134.431.989,00	-	-	-	134.431.989,00	134.431.989,00	-	-	-	134.431.989,00	-	-
Immobilisations corporelles												
<i>Equipements Télécompassifs:</i>												
-Energy	179.835.508.653,67	6.568.359.743,91	-	-	186.403.868.397,58	122.241.829.370,82	9.923.524.482,03	-	-	132.165.353.852,85	57.593.679.282,85	54.238.514.544,73
-Tower and auxiliaries	2.226.206.731,65	925.272.624,15	-	-	3.151.479.355,80	987.954.762,20	296.599.499,40	-	-	1.284.554.261,60	1.238.251.969,45	1.866.925.094,20
<i>Actifs de démantèlement</i>	1.213.692.200,14	129.762.357,00	-	-	1.343.454.557,14	1.050.447.051,13	147.929.311,00	-	-	1.198.376.362,13	163.245.149,01	145.078.195,01
<i>Matériels informatiques</i>	24.558.988,84	5.780.880,00	-	-	30.339.868,84	24.558.988,84	205.331,76	-	-	24.764.320,60	-	5.575.548,24
	183.299.966.573,30	7.629.175.605,06	-	-	190.929.142.179,36	124.304.790.172,99	10.368.258.624,19	-	-	134.673.048.797,18	58.995.176.400,31	56.256.093.382,18
Immobilisations corporelles en cours	3.596.616.061,32	4.196.207.773,55	(7.629.175.605,06)	-	163.648.228,81	384.585.917,00	(323.451.540,00)	-	-	25.134.377,00	3.248.030.144,32	138.513.851,81
Immobilisations financières	137.067.609,00	13.570.000,00	-	-	150.637.609,00	-	-	-	-	-	137.067.609,00	150.637.609,00
TOTAL	187.168.082.232,62	11.838.953.377,61	(7.629.175.606,06)	-	191.377.860.006,17	124.787.808.078,99	10.044.807.084,19	-	-	134.832.615.163,18	62.380.274.153,63	56.545.244.842,99

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4 (suite)

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la société sont constituées principalement des équipements ou infrastructures appelées passives. Elles sont composées des installations de pylônes, des aménagements sur sites et des sources d'énergies ainsi que des divers équipements accessoires.

Au cours de l'année 2020, trois (03) nouveaux sites ont été installés dans les localités de Antanimikidoy, Ambohimalaza, et Mahatsinjo. C'est ce qui explique également l'augmentation des actifs de démantèlement qui sont comptabilisés parallèlement à l'implantation et à la mise en service des sites.

- Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont constituées principalement des équipements des sites en cours d'installation.

4.2. Impôts différés

Cette poste se présente comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	MGA	MGA
Solde au 31 Décembre 2019	9.687.559.422,27	9.240.487.327,87
Différences temporelles sur :		
- Amortissements	-	447.072.094,40
- Pertes de valeurs sur créances clients	201.761.094,80	-
- Pertes de valeurs CWIP	5.026.875,40	-
- Provisions charges d'intérêts actifs de démantèlement	591.289.230,57	-
Reprise des IDA sur amortissement	(-) 9.687.559.422,27	-
Solde au 31 Décembre 2020	798.077.200,77	9.687.559.422,27

Dans les années précédentes, des impôts différés ont été constatés sur les différences de taux d'amortissement fiscal et les taux d'amortissement appliqués en comptabilité.

A partir de l'exercice 2020, étant donné que la société ne peut pas utiliser ses impôts différés sur amortissement, en vertu des règles fiscales, la Direction a décidé de contrepasser en totalité les montants constatés.

Ainsi, au 31 Décembre 2020, les impôts différés comptabilisés concernent essentiellement les pertes de valeurs sur créances client qui ont été réintégrés en totalité dans le calcul des Impôts sur les revenus et qui seront à déduire dans le futur ainsi que des provisions des charges d'intérêts sur les actifs de démantèlement.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4 (suite)**4.3. Clients et comptes rattachés**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
		MGA	MGA
Clients locaux	(a)		
- Airtel Madagascar SA		162.411.886.312,38	142.623.573.193,50
- Orange Madagascar		(198.810,61)	(198.810,61)
- Telma SA		3.287.919.097,47	2.442.462.824,89
- GULFSAT		26.418.026,13	66.916.014,68
Clients effets à recevoir		-	-
Factures à établir		-	-
Total		165.726.024.625,37	145.132.753.222,46
Pertes de valeurs sur clients	(b)	(-) 1.008.805.474,00	-
Total Net		164.717.219.151,37	145.132.753.222,46

a) Les clients locaux sont composées essentiellement des facturations sur Airtel Madagascar d'un montant de MGA 162.411.886.312,38 restant impayées au 31 Décembre 2020. Elles correspondent aux fournitures d'infrastructures passives et des opérations connexes ainsi que des services d'entretien, conformément au contrat de service signé entre les deux parties le 15 Juillet 2013 et modifié par l'avenant établi en 2020.

b) Des pertes de valeurs sur créances de MGA 1.008.805.474,00 ont été constatés sur les prestations d'hébergements de sites sur le client Telma SA. Elles sont constatées sur les impayées supérieures à 90Jours.

4.4. Autres créances et actifs assimilés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
		MGA	MGA
Personnel - comptes débiteurs		-	-
Compte Associés		-	-
Charges constatées d'avance		279.217.756,49	480 406 031,73
TVA déductibles	(a)	8.334.405.722,81	6 453 185 556,28
Crédit d'IR	(b)	812.698.954,97	2.623.825.787,05
		9.426.322.434,27	9.557.417.375,06

a) Ce poste est principalement composé des TVA à déduire sur les factures impayées relatives aux refacturations d'électricité, des prestations techniques ainsi que des TVA des intérêts sur emprunts Airtel Madagascar.

b) La société disposait d'un crédit d'IR depuis 2018 d'un montant de MGA 3.529.331.349,76 qui a été partiellement apuré par le résultat de l'exercice 2019 et les acomptes payés. En 2019, la société avait un crédit d'IR de MGA 2.623.825.787,05. Avec les acomptes payés en 2020, la société bénéficie encore d'un crédit d'IR de MGA 812.698.954,97 à la fin de l'exercice 2020.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4 (suite)

4.5. Trésorerie et équivalent de trésorerie

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	MGA	MGA
BMOI Madagascar	3.396.403.440,55	5.221.236,38
Madagascar A/C-Airtel Money-MGA	-	1.586.422,24
	3.396.403.440,55	6.807.658,62

Le compte BMOI Madagascar est utilisé pour le besoin de fonctionnement de la société, notamment pour payer les fournisseurs et encaisser les créances. La variation en hausse de ce compte est expliquée par l'encaissement des paiements partiels des hébergements de site par Airtel Madagascar intervenu à la fin de l'année 2020.

4.6. Capitaux propres

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	MGA	MGA
Capital émis	15.440.000,00	15 440 000,00
Primes et réserves	33.534.070.849,76	33 534 070 849,76
Report à nouveau	(-) 5.447.318.419,89	(-) 10.220.199.972,11
Résultat antérieur en attente d'affectation	-	6.192.643.627,59
Résultat net de l'exercice	8.597.128.164,89	8.267.797.346,91
	36.699.320.594,76	37.789.751.852,14

Le capital social de la société est composé de 772 actions d'une valeur nominale de Ariary 20.000, détenu intégralement par Airtel Madagascar SA.

L'Assemblée Générale mixte du 23 Septembre 2020 ayant validé les comptes de l'exercice 2019 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2018 de MGA 6.192.643.627,59 et celui de 2019 de MGA 8.267.797.346,91 dans le compte de report à nouveau.

4.7. PASSIFS NON COURANTS

4.7.1. Emprunts et dettes financières

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	MGA	MGA
Emprunt Airtel Madagascar	128.177.302.637,48	122.343.431.699,16
	128.177.302.637,48	122.343.431.699,16

L'emprunt Airtel Madagascar est composé du montant du prêt contracté en contrepartie des actifs transférés par Airtel Madagascar dans le cadre du traité d'apport partiel d'actifs signé le 31 Octobre 2014.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4 (suite)

Cet emprunt se compose des emprunts globaux libellés en USD converti au taux de change et assortis d'un taux d'intérêt de 6% annuel qui ont été contractés pour l'acquisition des actifs soit USD 35.979.786,03 converti au taux de change conventionnel de 2.695 Ariary pour 1 Dollar. Soit l'équivalent de MGA 96.965.523.350,85.

<u>Libellés</u>	<u>Montants</u>
Montant du principal	96 965 523 350,85
Total des intérêts au 31/12/20	31.211.779.300,48
Taux d'intérêt	6%
Montant des intérêts remboursés (payés en 2018)	4.700.000.000,00

Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 5.833.870.938. Aucun remboursement n'a encore été fait sur le principal. Des paiements ont été effectués sur les intérêts pour MGA 4.700.000.000,00 au cours de l'année 2018.

4.7.2. Provisions pour démantèlement

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2019</u>
	<u>MGA</u>	<u>MGA</u>
Provisions pour démantèlement-contrepartie des actifs	1.343.454.557,14	1.213.692.200,14
Complément suivant actualisation des coûts	2.956.446.152,86	2.496.395.340,86
	4.299.900.710,00	3.710.087.541,00

Une provision est comptabilisée au passif pour un montant en globant la totalité des coûts estimés de démantèlement, d'enlèvement, et de remise en état des sites. La hausse des provisions est expliquée par le déploiement de nouveaux sites en 2020. Les provisions sont estimées par des spécialistes au niveau du groupe. Tous les ans, les provisions sont actualisées et les différences sur les actifs de démantèlement sont portées en complément des provisions déjà constituées.

4.8. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
		<u>MGA</u>	<u>MGA</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	(a)	2.058.005.737,39	6.171.084.735,86
Fournisseurs d'exploitation, factures à recevoir	(b)	4.218.435.720,62	3.792.155.090,07
Fournisseur d'immobilisations		-	514.106.815,61
		6.276.441.458,01	10.477.346.641,54

- a) Ce poste enregistre les factures de fournisseurs non encore payés au 31 Décembre 2020. Il est constitué essentiellement des factures de maintenance des sites dont CAMUSAT pour MGA 423.703.174.64, et des factures d'électricité JIRAMA pour MGA 367.986.377,45 ainsi que des loyers à payer aux bailleurs des sites.
- b) Ce montant est principalement constitué des biens et services fournis au cours de l'exercice mais dont les factures correspondantes ne sont pas encore reçues en fin d'exercice. Il s'agit principalement des factures d'électricité, des carburant, et des maintenances de sites pour de Décembre 2020.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 4 (suite)

4.9. Autres dettes et produits constatés d'avances

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	MGA	MGA
Clients créditeurs	-	-
Créditeurs divers	659.830.395,91	1.344.361.881,41
Compte courant d'associés (a)	30.658.660.477,03	27.198.836.649,73
Etat, impôts et taxes à payer (b)	28.111.810.796,76	23.900.995.567,07
	59.430.301.669,70	52.444.194.098,21

- a) Les comptes courant d'associés sont composés d'une part des dettes envers Airtel Madagascar SA relatives à des services d'assistance technique (refacturation de loyers, électricité, etc...) pour MGA 24.131.804.912,92. Le montant total de l'assistance technique facturé par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA s'élève à MGA 1.696.023.269,62 HT au titre de l'exercice 2020.

D'autre part, ils sont constitués des Management fees évalués à MGA 6.526.855.564,11 relatifs à des prestations techniques réalisées initialement par Africa Towers NV envers Madagascar Towers SA. Ces dettes ont été transférées à Bharti Airtel Madagascar Holdings BV par le biais d'un accord de transfert signé le 17 Décembre 2020.

- b) Les dettes envers l'Etat sont principalement constituées par les TVA collectées relatives aux factures clients mais qui ne sont pas encore encaissées. Ces factures sont majoritairement à payer par Airtel Madagascar SA envers Madagascar Towers SA sur les hébergements de sites.

NOTE 5

COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffres d'affaires

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	Exercice 2020	Exercice 2019
	MGA	MGA
Ventes de services	56.621.133.523,27	53.635.142.557,91
Ventes de marchandises	-	-
	56.621.133.523,27	53.635.142.557,91

Les chiffres d'affaires sont principalement constitués par la mise en location des infrastructures passives aux opérateurs de télécommunication, à savoir Airtel Madagascar S A, Telma SA, Orange Madagascar et Gulfsat ainsi que les services d'entretien de ces infrastructures. La hausse est expliquée par l'augmentation des hébergements de sites facturés et la dépréciation de l'Ariary, étant donné que les facturations sont libellées en Devise et converties en Ariary à la date de facturation.

NOTE 5 (suite)

5.2. Achats consommés

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		Exercice 2020	Exercice 2019
		MGA	MGA
Eau et électricité	(a)	4.033.075.067,50	3.841.016.459,70
Carburant et lubrifiants	(b)	12.958.412.482,24	12.668.715.424,22
		16.991.487.549,74	16.509.731.883,92

- a) La hausse de la charge d'électricité est essentiellement due à la hausse des prix appliqués par la Jirama en 2020.
- b) Les charges relatives à l'utilisation des carburants et lubrifiants sont assez stables suite au changement de stratégie de la société pour leur gestion.

5.3. Services extérieurs

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		Exercice 2020	Exercice 2019
		MGA	MGA
Loyers et charges locatives	(a)	2.673.875.702,96	2.584.200.521,58
Entretiens et réparations	(b)	6.835.864.665,35	5.528.393.887,49
Primes d'assurance		26.953.806,96	48.602.920,85
Honoraires et commissions	(c)	1.717.186.269,66	1.677.272.127,57
Frais bancaires		80.553.632,06	58.995.635,41
		11.334.434.076,99	9.897.465.092,90

- a) Il s'agit principalement des frais de location des sites. La hausse est due à la révision des contrats au cours de l'année 2020.
- b) Les entretiens et réparations sont liés à la maintenance des infrastructures. L'augmentation est due à la précaution prise durant le confinement afin d'assurer la continuité du service et l'exploitation auprès de la clientèle.
- c) Ce poste enregistre principalement la prestation technique effectuée par Airtel Madagascar plus précisément sur l'assistance dans la réalisation et le suivi de la mise en œuvre des investissements de Madagascar Towers ainsi que la gestion des opérations.

5.4. Impôts et taxes

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	Exercice 2020	Exercice 2019
	MGA	MGA
Redevances ARTEC	(-) 67.344.482,32	175.128.687,14
Autres impôts et taxes	265.562.600,01	294.000.000,00
	198.218.117,69	469.128.687,14

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 5 (suite)

5.5. Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

	Exercice 2020	Exercice 2019
	MGA	MGA
Dotations aux amortissements	10.227.743.865,49	9.452.615.353,75
Dotations aux pertes de valeurs sur créances	1.008.805.474,00	(149.738.137,11)
Dotations aux pertes de valeurs CWIP	25.134.377,00	250.108.219,00
Dotations aux amortissements des actifs de démantèlement	147.929.311,00	65.106.970,79
Dotations aux provisions pour litiges	-	(185.381.186,85)
	11.409.613.027,49	9.432.711.219,58

5.6. Charges financières

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2020 et 2019 (en Ariary) :

		Exercice 2020	Exercice 2019
		MGA	MGA
Charges d'intérêts	(a)	6.293.921.750,31	6.044.101.505,67
Pertes de changes	(b)	150.105.710,83	626.499.425,53
		6.444.027.461,14	6.670.600.931,20

- a) Les charges d'intérêts sont composées essentiellement des intérêts sur prêt entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA suivant la convention et traité d'apport partiel d'actifs signé le 31 Octobre 2014 d'un montant principal de MGA 96.965.523.337 avec un taux d'intérêt annuel de 6%. Le montant des intérêts s'élève à MGA 5.833.870.938,31 pour l'exercice 2020. La différence de MGA 460.050.812 est relative à l'intérêt sur l'estimation des coûts de démantèlement des sites.
- b) Les pertes de changes sont dues à la dévaluation de l'Ariary suite aux opérations d'importations effectuées par Madagascar Towers SA qui sont monnayées en devise. Les pertes de changes ont diminuées grâce à la baisse des importations effectuées par la société durant l'exercice.

NOTE 6

FISCALITES

MADAGASCAR TOWERS est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR) ;
- TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) ;
- les droits d'enregistrement.

MADAGASCAR TOWERS SA

Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos au 31 Décembre 2020

NOTE 6 (suite)

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers ;
- la TVA sur les prestations étrangères ;
- l'Impôt sur les Revenus Intermittents.

En vertu des textes régissant le secteur de la communication à Madagascar, la Société, soumise au régime libre, est redevable du paiement de la taxe de régulation dont le montant est de 1% de son chiffre d'affaires annuel hors TVA, auprès de l'Autorité de Régularisation des Technologies de Communication (ARTEC).

Madagascar Towers SA est imposable à l'Impôt sur le Revenu au taux de 20%. La société dégage au 31 Décembre 2020 un résultat fiscal bénéficiaire de MGA 14.027.543.257,52. Le montant de l'impôt exigible sur le résultat au titre de l'exercice s'élève à MGA 2.805.508.651,50. Le montant des acomptes payés au cours de l'exercice 2020 s'élève à MGA 971.209.680,42. Au 31 Décembre 2019, la société disposait d'un crédit d'IR de MGA 2.623.825.787,05. Après utilisation du crédit d'IR en 2020, Madagascar Towers bénéficie encore d'un crédit d'IR de MGA 812.698.954,97 à la fin de l'exercice.

Une notification primitive sur l'exercice 2016 relative à la TVA a été reçue le 06 Janvier 2020. Un audit fiscal des exercices 2017 et 2018 est en cours.

Les exercices 2019 et 2020 ne sont pas encore fiscalement prescrits.

NOTE 7

AUTRES INFORMATIONS

7.1. Parties liées

Durant l'année 2020, Madagascar Towers SA a enregistré des frais des prestations relatives aux coûts engagés pour l'assistance technique effectuée par la société Airtel Madagascar SA.

7.2. Engagements hors bilan

La société a des encours de commandes d'un montant total de MGA 9.487.005.800,85 relatifs à 2020, et concernant des investissements en équipements et services d'optimisation de consommation de carburant et des charges d'entretien et de maintenances au 31 Décembre 2020.

~

**Aux Actionnaires
de la Société Madagascar Towers SA**

Rapport Spécial

du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles 527 à 530
de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2020

Messieurs,

Dans le cadre des articles 527 à 530 de la loi n°2003-036 du 30 Janvier 2004, nous avons été informés des contrats ci-après :

1 Conventions ou contrats autorisés les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice en cours :

- **Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA en date du 15 Juillet 2013**

Un contrat de service a été conclu entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA. Dans le cadre de ce contrat, Madagascar Towers SA fourni à Airtel Madagascar SA des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien.

Un avenant a été signé en 2018 et porte sur :

- La révision à la baisse des tarifs des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien de Madagascar Towers SA à partir de Janvier 2018. Le montant total des facturations relatives aux loyers des sites de l'exercice 2020 s'élève à MGA 42.504.282.685,13 en 2020.
- La fourniture de services d'assistance technique par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA à partir de Janvier 2018. Madagascar Towers doit payer à Airtel Madagascar 3% de son chiffre d'affaires annuel hors taxe. Le montant des charges comptabilisées par Madagascar Towers SA au titre de l'exercice 2020 s'élève à MGA 1.696.023.269,64.

Rapport Spécial (suite)
du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles 527 à 530
de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2020

- **Un traité d'apport partiel d'actif par la société Airtel Madagascar SA au profit de la société Madagascar Towers SA a été approuvé par les Assemblées Générales des deux sociétés en date du 29 Décembre 2014.**

La cession de la branche autonome d'activité, objet du contrat s'inscrit dans le cadre d'un recentrage de l'activité d'Airtel Madagascar SA visant à concentrer sur le développement de sa clientèle et de rechercher un partenariat avec des professionnels de la gestion des équipements passifs jugés stratégiques.

L'actif apporté par la société apporteuse comprend les biens, droits et valeurs d'un montant total de MGA 128.810.199.587,91 correspondant à la somme des immobilisations incorporels et corporels ainsi que les immobilisations en cours et matériels.

Le passif de la branche autonome d'activité apportée par l'apporteur s'élève à la somme de MGA 96.965.523.337,00.

Ce passif financier se compose des emprunts globaux libellés en USD converti au taux de change et assortis d'un taux d'intérêt de 6% annuel qui ont été contactés pour l'acquisition des actifs. Au 31 Décembre 20, le montant des intérêts s'élève à MGA 5.833.870.938,31.

L'apport net tel que défini ci avant s'élève à un montant de MGA 31.844.676.250,91 et est consenti et accepté moyennant l'attribution à la société Airtel Madagascar SA de 672 actions nouvelles à émettre de la société Madagascar Towers SA, de nominal de MGA 20.000 chacune, entièrement libérées, numérotées de 101 à 772. En conséquence le capital social du bénéficiaire des apports sera augmenté de MGA 13.440.000,00. Elle sera inscrite à un fond de réserve dénommé prime d'apport sur lequel porteront les droits des actionnaires de manière égalitaire.

Rapport Spécial (suite)
du Commissaire aux comptes
relatif aux opérations visées par les articles 527 à 530
de la loi 2003-036 du 30 Janvier 2004
exercice clos au 31 Décembre 2020

2 Conventions ou contrats conclus au cours de l'exercice 2020

- **Par le biais d'un accord de transfert signé le 17 Décembre 2020, Africa Towers NV**, a convenu de notifier à Bharti Airtel Madagascar Holdings BV tous ses droits et obligations, y compris toute créance en suspens relative aux frais de gestion dus par Madagascar Towers SA à Africa Towers pour un montant de EUR 1.701.268. Tous les droits, avantages, intérêts et obligations de Africa Towers relatifs à ce qui précède seront transférés à Bharti Airtel Madagascar BV conformément à l'accord qui a été signé pour donner plein effet à ce transfert. A noter que ces frais relatifs à des assistances techniques s'élèvent à MGA 6.526.855.564,11 au 31 Décembre 2020. Aucune convention n'a été signée initialement dans le cadre de ces opérations.

- **Un contrat de mise à disposition d'espace à usage de bureau administratif a été signé le 19 Novembre 2020 entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers.** Airtel Madagascar SA assurera à Madagascar Towers SA une jouissance paisible des locaux mis à sa disposition. En contrepartie de la mise à disposition, Madagascar Towers SA s'engage à payer à Airtel Madagascar la somme de EUR 10 HT et hors charges par mètre carré, soit un total de EUR 100 HT et hors charges, facturé en Ariary au taux du jour de la facturation. Au cours de l'exercice 2020, le montant total des charges facturées par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers s'élève à MGA 25.110.260,87.

Antananarivo, le 12 Février 2021
Le Commissaire aux Comptes
Delta Audit



RAKOTOASIMBOLA Joseph
Partner